



COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois et le sept avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick, RALLON Daniel
Absents excusés :
Absents non excusés : Monsieur JACOB Patrick, Madame SAMPEDRO Nathalie.

Nb de membres : 15
Présents : 13
Votants : 13
Pour : 13
Contre :
Abstention :

Délibération n° 2023-10D : Vote du BP 2023 Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses.....	985 859.01
- Recettes	757 510.00
- Résultat de fonctionnement reporté.....	228 349.01
- TOTAL DES RECETTES.....	985 859.01

Section d'Investissement :

- Dépenses d'Investissement.....	-1 935 331.79
- Restes à réaliser 2021.....	4 851 188.97
- Total.....	2 915 857.18
- Recettes d'Investissement.....	- 1 908 849.77
- Excédent d'investissement reporté.....	376 982.95
- Restes à réaliser 2021.....	4 447 724.00
- Total.....	2 915 857.18

Puis il propose de voter le budget :

Pour la section de fonctionnement : par chapitre

Pour la section d'Investissement : par chapitre et par opération d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- VOTE le budget 2023 de la Commune, comme présenté et proposé par le Maire

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 11/04/2023
Et publication ou notification du 11/04/2023



Le Maire

Roger MARIA